

Information presse

Quelles sont les communes et les secteurs concernés par la collecte des bacs les jeudis fériés du mois de mai 2025 ?

La Métropole de Lyon assure la collecte des ordures ménagères (bacs gris) et la collecte sélective (bacs de tri) auprès des 610 000 foyers de son territoire.

Le jeudi 1^{er} mai, aucune collecte des bacs n'aura lieu (bacs gris et bacs de tri). Certaines communes seront cependant collectées la veille, le mercredi 30 avril, en remplacement (40% de la population environ, plus d'infos sur les communes concernées sur grandlyon.com).

Les jeudis 8 et 29 mai, une partie des foyers du territoire seront collectés (30% de la population environ). 40% de la population sera collectée la veille du 8 et du 29 mai, soit les mercredis 7 et 28 mai, en remplacement.

Pour plus de précisions sur les secteurs et communes collectées, merci de vous rendre sur grandlyon.com, rubrique À votre service / Déchets / Quels jours sont ramassées mes poubelles ?